



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LYCÉE PROFESSIONNEL : SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

REUSSIR
AU LYCÉE



ANNÉE SCOLAIRE
2022-2023

Une voie de réussite pour chacun



Pour former ses élèves et apprentis aux métiers d'avenir, la voie professionnelle actionne 3 leviers afin de transmettre ses savoir-faire d'excellence :

CHOIX DES PARCOURS

- Voie scolaire ou apprentissage selon les besoins de l'élève
- Familles de métiers
- Études supérieures ou vie active

FILIÈRES D'EXCELLENCE

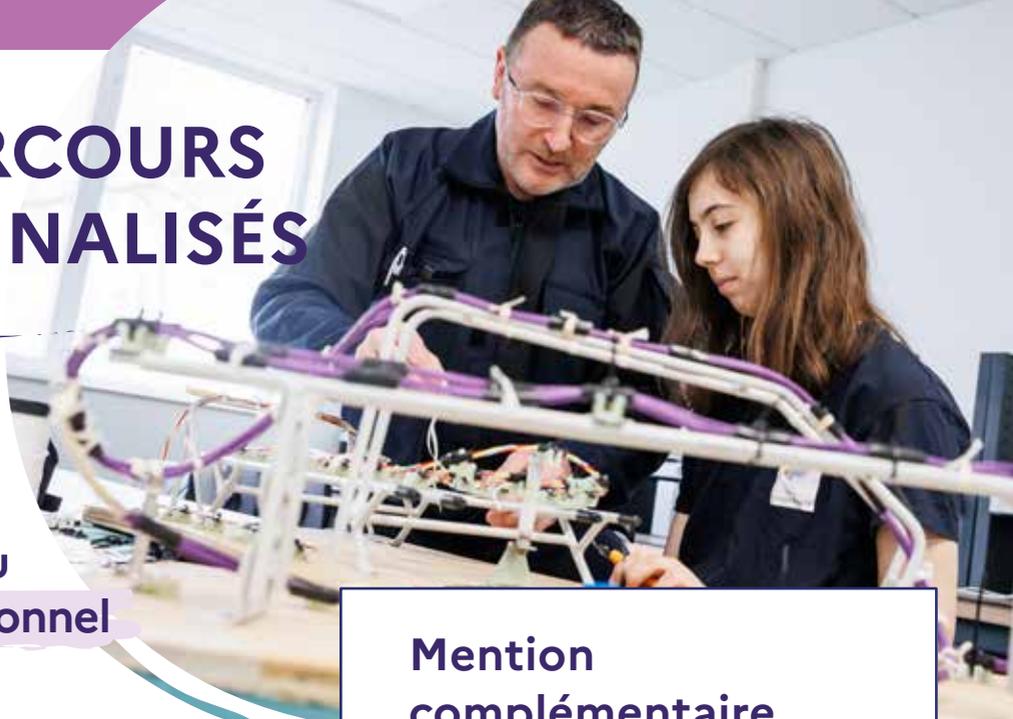
- Campus des métiers et des qualifications dans chaque région
- Spécialités dans les métiers d'avenir et équipements haut de gamme pour une formation de pointe
- Mobilités internationales pendant les études
- Infrastructures sportives et culturelles développées pour le bien-être des élèves

INNOVATION PÉDAGOGIQUE

- Liens renforcés entre les apprentissages
- Chefs-d'œuvre
- Liens étroits avec les entreprises

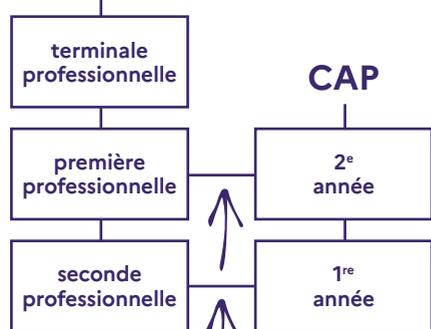
Pour en savoir plus sur
nouvelle-voiepro.fr

DES PARCOURS PERSONNALISÉS



La scolarité au lycée professionnel

BACCALAURÉAT professionnel



Les élèves construisent progressivement leur projet d'avenir, si bien que des passerelles sont possibles entre les formations.

Sur proposition de l'équipe pédagogique, le CAP peut être préparé en 1, 2 ou 3 ans en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève.

Mention complémentaire

- ➔ 1 année après l'obtention d'un baccalauréat professionnel ou d'un CAP.
- ➔ La mention complémentaire est un diplôme national qui permet de se spécialiser après un premier diplôme.

Exemple:

Après un baccalauréat professionnel réparation des carrosseries, on peut préparer une mention complémentaire technicien en peinture aéronautique.

Possibilité de cursus mixtes entre apprentissage et statut scolaire

Le baccalauréat professionnel et le CAP peuvent être préparés :

- ✔ **par la voie scolaire** dans un lycée professionnel (avec 18 à 22 semaines de période de formation en milieu professionnel sur trois ans en baccalauréat professionnel) ;
- ✔ **par la voie de l'apprentissage** dans les centres de formation d'apprentis publics ou privés (CFA) ou dans les lycées professionnels. L'apprenti signe un contrat avec l'employeur et se forme en alternance entre l'établissement de formation et l'entreprise.

Exemple:

Des passerelles entre l'apprentissage et la voie scolaire sont créées dans tous les lycées professionnels. On peut faire une 1^{re} année de CAP comme élève et la 2^e en tant qu'apprenti.

Colorations de formations et FCIL

Au-delà des diplômes professionnels définis au niveau national, peuvent être mis en place :

- ✔ **des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) ;**
- ✔ **des colorations à un secteur d'activité de formations conduisant aux diplômes professionnels.**

Celles-ci ont pour objectifs de répondre :

- ✔ aux besoins en emplois conjoncturels ou à l'échelle d'un territoire, ou à des compétences émergentes ;
- ✔ à des contextes et exigences spécifiques à un secteur professionnel ou à une entreprise, sur la base d'un référentiel existant.

L'offre de formation compte plus de 170 colorations de diplômes et 180 FCIL.

Exemples:

CAP peintre en carrosserie : coloration secteur aéronautique.
Baccalauréat professionnel maintenance des équipements industriels : coloration secteur nucléaire.

UNE ORIENTATION PROGRESSIVE



Découverte dès le collège

Dès le collège, les élèves ont la possibilité de découvrir le monde économique et professionnel et les formations qui y préparent.

- ✓ Les élèves de 4^e peuvent participer à une journée dans un environnement professionnel organisée sur le temps scolaire avec l'accord de leur chef d'établissement.
- ✓ Les élèves de 3^e suivent un stage en entreprise.

⊕ La classe de 3^e prépa métiers permet aux élèves de découvrir des métiers et les différentes formations pour y accéder, mais aussi d'acquérir le socle commun de connaissances, de compétences et de culture essentiel pour leur avenir.

Accompagnement renforcé

- 265 heures en baccalauréat professionnel (sur trois ans) et 192,5 heures en CAP (sur deux ans).

- Chaque élève est accompagné par l'équipe éducative pour construire ses choix d'orientation et consolider ses savoirs fondamentaux. Un test de positionnement a lieu au début de l'année de seconde et de 1^{re} année de CAP pour déterminer les besoins de chacun.
- Chaque établissement peut mettre en place un système de mentorat adapté à ses besoins :
 - ✓ pour un cursus, un niveau, une classe, etc. ;
 - ✓ pour aider les jeunes à réussir leur diplôme, à préparer leur projet post-diplôme, etc. ;
 - ✓ assuré par des étudiants, des bénévoles de la société civile, des professionnels d'entreprises, etc.

Élaboration d'un projet post-terminale professionnelle

En classe de terminale, un enseignement spécifique est proposé aux élèves selon leur projet : préparation à l'insertion professionnelle ou préparation à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

- 91 heures sur l'année.

⊕ Le choix du module n'est pas irréversible : un élève ayant choisi le module insertion professionnelle peut s'inscrire dans Parcoursup et poursuivre ses études. L'inverse est également possible.

Poursuite d'études

La plupart des bacheliers professionnels qui poursuivent leurs études (sous statut scolaire ou en apprentissage) le font :

- ✓ en BTS (en deux ans) ;
- ✓ en mention complémentaire (en un an).

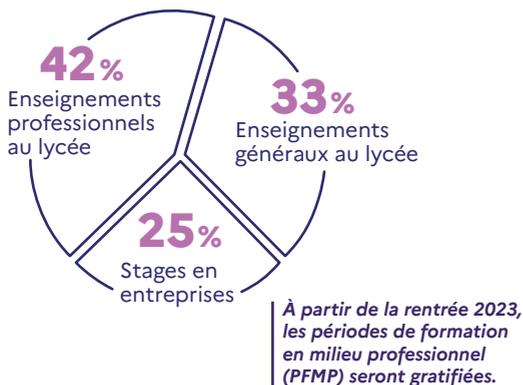
Par ailleurs, après un CAP, on peut :

- ✓ entrer dans la vie active ;
- ✓ préparer un baccalauréat professionnel ;
- ✓ préparer une mention complémentaire ;
- ✓ faire un autre CAP en un an.

UNE PÉDAGOGIE AMBITIEUSE



Répartition horaire en lycée professionnel (2^{de}, 1^{re} et terminale)



Chef-d'œuvre

→ **108 heures en baccalauréat professionnel** (56 h en 1^{re} et 52 h en terminale) et **165 heures en CAP** (87 h en 1^{re} année et 78 h en 2^e année)

→ Le chef-d'œuvre est une réalisation concrète qui marque un aboutissement des talents et des compétences de l'élève dans sa spécialité. Il peut être réalisé de manière individuelle ou collective avec le concours des professeurs.

⊕ Le chef-d'œuvre est évalué à l'examen.

Co-intervention

→ **128 heures en baccalauréat professionnel** (sur trois ans) et **165 heures en CAP** (sur deux ans).

→ Des cours sont menés en commun par un professeur d'enseignement général et un professeur d'enseignement professionnel. Les élèves s'approprient ainsi le sens des enseignements généraux dans un contexte et une perspective professionnels.

Mobilité à l'étranger

Tous les lycéens et apprentis de la voie professionnelle peuvent partir se former dans le monde entier, à n'importe quel moment de leur cursus, dans une entreprise et/ou un établissement de formation professionnelle :

- ✓ pour acquérir une expérience personnelle et gagner en autonomie ;
- ✓ pour enrichir leur connaissance du métier et découvrir d'autres usages et savoir-faire ;
- ✓ pour améliorer leur pratique d'une langue étrangère.

⊕ Les élèves peuvent être évalués à l'étranger lors des séjours longs. Ainsi, il n'est pas nécessaire de repousser le passage de leur diplôme.

⊕ Dès lors qu'ils participent à une période de formation à l'étranger, les candidats au baccalauréat professionnel peuvent aussi présenter l'unité facultative de mobilité (de même que les candidats au brevet professionnel, au brevet des métiers d'art et au CAP si cette unité est inscrite au règlement d'examen de la spécialité visée), qui permet de valoriser leur parcours professionnel et culturel à l'étranger. 9 000 élèves en ont bénéficié en 2022, contre 2 700 lors de la première session de 2015.



DES FAMILLES DE MÉTIERS POUR CHOISIR SA SPÉCIALITÉ

Une famille de métiers regroupe des compétences professionnelles communes à plusieurs spécialités du baccalauréat professionnel.

La famille de métiers donne l'opportunité aux élèves d'acquérir dès la seconde des compétences professionnelles utiles, tout en lui permettant de prendre connaissance des métiers avant de faire son choix de spécialité.

Exemple:

Les métiers de la réalisation des ouvrages du BTP évoluent très fortement. Les différentes activités professionnelles et les compétences fondamentales évoluent suivant la transition numérique et les technologies de réalisation des ouvrages. Cette classe de seconde permet aux élèves de travailler aux interfaces des différents métiers pour débiter leur professionnalisation tout en découvrant les exigences des différents corps de métiers.



Les 14 familles de métiers



Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics



Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique



Métiers de la relation client



Métiers des industries graphiques et de la communication



Métiers de l'alimentation

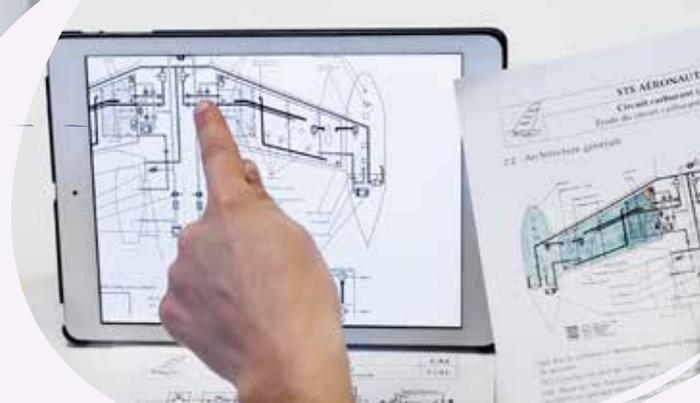


Métiers de la beauté et du bien-être



+ Il est important que les élèves soient conscients que certaines compétences professionnelles qu'ils vont acquérir sont partagées entre des secteurs d'activités différents. Cela les aidera à mettre en perspective un parcours professionnel qui sera certainement varié.





Les autres spécialités hors familles de métiers

Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile • Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure • Artisanat et métiers d'art - facteur d'orgues option : organier • Artisanat et métiers d'art - facteur d'orgues option : tuyautier • Artisanat et métiers d'art option : communication visuelle pluri-media • Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel • Artisanat et métiers d'art option : métiers de l'enseigne et de la signalétique • Artisanat et métiers d'art option : tapissier d'ameublement • Artisanat et métiers d'art option : verrerie scientifique et technique • Bio-industries de transformation • Conducteur transport routier marchandises • Gestion des pollutions et protection de l'environnement • Hygiène, propreté, stérilisation • Maintenance nautique • Métiers de la mode - vêtement • Métiers du cuir option chaussures • Métiers du cuir option maroquinerie • Métiers du cuir option sellerie garnissage • Métiers de la sécurité • Métiers du pressing et de la blanchisserie • Métiers et arts de la pierre • Optique lunetterie • Perruquier posticheur • Photographie • Plastiques et composites • Prothèse dentaire • Services de proximité et vie locale • Techniciens en appareillage orthopédique • Techniques d'interventions sur installations nucléaires • Traitements des matériaux • Transport fluvial

-  Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

-  Métiers de l'aéronautique

-  Métiers de l'hôtellerie-restauration

-  Métiers du bois

-  Métiers de la réalisation de produits mécaniques

-  Métiers du pilotage d'installations automatisées

-  Métiers du numérique et de la transition énergétique

-  Métiers de la maintenance



LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS



Les Campus des métiers et des qualifications (CMQ) offrent des **parcours de formation initiale ou continue d'excellence**, allant du Bac - 3 au Bac + 8, dans des filières porteuses d'avenir ou des secteurs d'activité de pointe.

Exemples :

Industrie 4.0, services à la personne et bien-être, bâtiment et écoconstruction, transition énergétique, aéronautique et spatial, industries navales et nautiques, etc.

Véritables lieux de vie, de formation et d'innovation, les CMQ réunissent à l'échelle d'un territoire des établissements scolaires et des CFA, des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de formation, des laboratoires de recherche, des plateformes

technologiques, des pépinières et incubateurs d'entreprises, des entreprises, des associations.

⊕ Rejoindre un Campus, c'est également l'opportunité de vivre une expérience en Europe en suivant une formation dans un établissement partenaire ou lors d'un stage en entreprise à l'étranger.

Campus d'excellence

Les CMQ dont le secteur d'activité revêt un enjeu particulièrement stratégique au plan national sont labellisés Campus d'excellence. La recherche et l'innovation y tiennent une place essentielle.

Informations entreprises

Pour plus de renseignements ou rejoindre un Campus spécialisé dans votre secteur, vous pouvez vous adresser au :

- ✔ directeur opérationnel du Campus ;
- ✔ délégué régional académique à la formation professionnelle initiale et continue de votre région.

Plus de 100 Campus répartis sur tout le territoire : education.gouv.fr/CMQ

